

FORMULAIRE DE COMPTE-RENDU OFFICIEL

DATE DE LA CONCERTATION	Mercredi, 2 Juin 2021 09:30 GMT -04:00
TITRE DE LA CONCERTATION	SAN et les ODD
COORDONNATEUR	Agr. Harmel CAZEAU, Coordonnateur de la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire(CNSA)
PAGE DE LA CONCERTATION	https://summitdialogues.org/fr/dialogue/44691/
TYPE DE CONCERTATION	État membre
CIBLE GÉOGRAPHIQUE	Haiti

Les résultats de la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires seront utiles pour développer la voie vers des systèmes alimentaires durables là où elles ont lieu. Ils constitueront une contribution précieuse aux voies nationales et intéresseront également les différents groupes de travail qui préparent le Sommet : les pistes d'action, les groupes scientifiques et les Champions, mais aussi les autres Concertations.

1. PARTICIPATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

PARTICIPATION PAR TRANCHE D'ÂGE

1 0-18 3 19-30 69 31-50 4 51-65 1 66-80 80+

PARTICIPATION PAR SEXE

34 Homme 44 Femme Je préfère ne pas répondre / autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE SECTEUR

13	agriculture/cultures	11	Éducation	4	Soins de santé
1	Pêche et aquaculture	5	Communication		nutrition
15	Élevage	9	Transformation des aliments	4	Gouvernement national ou local
4	Agroforesterie	5	Commerce alimentaire, marchés		Utilitaires
6	Environnement et écologie		Industrie alimentaire		Industrie
4	Commerce	2	Services financiers		Autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE DE PARTIES PRENANTES

14	Petite / moyenne entreprise / artisan	2	Travailleurs et syndicats
1	Grande entreprise nationale		Membre du Parlement
	Société multinationale	2	Autorités locales
1	Petit exploitant	5	Gouvernement et institution nationale
3	Exploitant moyen	1	Communauté économique régionale
1	Grand exploitant	1	Nations Unies
15	Organisation non gouvernementale locale	2	Institution financière internationale
5	Organisation non gouvernementale internationale	2	Fondation privée / Partenariat / Alliance
1	Peuple autochtone		Groupe de consommateurs
2	Science et université	2	Autre

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ LA CONCERTATION DE FAÇON À INTÉGRER, RENFORCER ET AMÉLIORER LES PRINCIPES?

La Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) est l'organe chargé de la préparation du sommet mondial pour Haïti. Selon un calendrier élaboré par les responsables, des ateliers de concertation furent organisés au niveau des dix départements du pays en vue de favoriser la participation des différentes couches de la société et de toutes les parties prenantes. Au niveau du département de l'Artibonite, cette concertation s'est déroulée pendant 2 jours. Les ateliers du haut-Artibonite se sont tenus aux Gonaïves le 2 juin tandis que ceux du bas-Artibonite à St-Marc le 3 juin. Ils ont connu un taux de participation très élevé dépassant la moyenne de personnes attendues avec une représentativité majoritairement féminine.

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT EN SORTE QUE VOTRE CONCERTATION REFLÈTE DES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES PRINCIPES ?

Le succès de la concertation dépend tant de la quantité que de la diversité des participants. En vue de renforcer le niveau d'adhésion au processus, des dispositions ont été prises pour le lancement d'une campagne de sensibilisation sur l'importance du sommet mondial et de l'implication effective des autorités haïtiennes. De plus, la CNSA a impliqué les parties prenantes très tôt au processus. Certaines ont été même autorisées à lancer les invitations aux participants relevant de leurs secteurs et/ou juridiction. Ce fut le cas du Ministère à la Condition Féminine et des Droits de la Femme (MCDF) qui a accompagné, de très près, le processus au niveau de l'Artibonite. L'inclusion de l'ensemble de parties prenantes a permis des échanges fructueux au cours des débats tant sur la complexité des systèmes alimentaires que sur le besoin d'une appropriation collective afin de parvenir à leur transformation. Par ailleurs, le processus de participation a servi à instaurer la confiance des acteurs de terrain dans les nouvelles voies à emprunter en vue d'atteindre cet objectif. Les acteurs étaient très motivés à entreprendre des actions urgentes et ciblées pour favoriser l'atteinte des Objectifs de Développement Durables (ODD). Certains s'étaient engagés à soutenir le processus de transformation de ces systèmes.

AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER AUX AUTRES COORDONNATEURS DE CONCERTATIONS SUR L'ÉVALUATION DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT ?

3. MÉTHODE

Les résultats d'une Concertation sont influencés par la méthode utilisée.

AVEZ-VOUS UTILISÉ LA MÉTHODE RECOMMANDÉE DANS LE MANUEL DE RÉFÉRENCE DES COORDONNATEURS ?

Oui



Non

Les ateliers de concertation de l'Artibonite ont bénéficié de la présence physique des invités dans le respect des gestes barrières et des consignes de sécurité en lien avec le contexte actuel d'épidémie. De plus, ils se sont déroulés selon la chronologie des points suivants : • Salutations - Prière • Présentation de l'équipe d'animation/ facilitation • Présentation des participants • Propos de circonstance du coordonnateur • Présentation des objectifs de la rencontre et de la méthodologie • Définition du concept Système Alimentaire • Présentation des systèmes alimentaires en Haïti, le constat • Constitution des groupes de travail et partage des consignes • Travail en ateliers restreints • Synthèse en plénière et présentation des résultats d'ateliers. Globalement, le processus de concertation a enregistré trois grands moments : a) Les grandes présentations des orateurs en ouverture incitant au partage d'informations sur les systèmes alimentaires et fournissant des renseignements sur le processus du Sommet Mondial. Ces interventions furent suivies de longs débats. Les participants émettaient des opinions sur les différents systèmes alimentaires en faisant ressortir leurs forces et leurs faiblesses. Les réflexions qui ont été engagées sur la problématique de la SAN se basaient sur les informations dont disposent les participants en rapport avec la réalité de leurs zones et sur d'éventuelles actions que les agents de terrain auront à entreprendre dans le cadre de l'accompagnement à donner aux communautés locales. b) Le déroulement des ateliers proprement dite. L'introduction a été faite de manière à indiquer aux participants qu'après la phase du diagnostic, c'est la phase de recherche de solutions. En ce sens, les participants furent regroupés selon leur secteur d'appartenance et leur expertise. Cela a donné lieu à la constitution de trois groupes thématiques au sein desquels les participants, ont produit des réflexions sur les enjeux du système alimentaire existant y compris les forces et vulnérabilités, ont exploré les options et opportunités de changement et ont identifié ensemble des pistes d'action prioritaires pour le futur. c) La restitution permettant une mise en commun et la recherche d'engagement. Elle a offert l'opportunité de s'assurer que toutes les voix ont été entendues d'une part et d'autre part de mettre de l'ordre dans les idées afin de faire ressortir les grands points de consensus sur les aspects suivants : - Modes de consommation et de production durables - Accessibilité à des aliments sains et nutritifs et à des moyens de subsistance équitables - Résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

THÈMES ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

POINT D'INTÉRÊT MAJEUR

Les transformations des systèmes alimentaires pour l'atteinte des ODD.

L'atelier de concertation est un espace de débats et de résolutions devant permettre au gouvernement haïtien de s'engager sur des questions de construction de systèmes alimentaires durables. Le thème majeur aborde l'impérieuse nécessité de transformer les systèmes alimentaires pour l'atteinte des ODD. Il s'agit d'une étude complète qui prend en compte les différents enjeux et questions clés en lien avec l'atteinte des ODD. Le cadre de référence, qui suit, permet un alignement des enjeux nutritionnels, socioéconomiques et environnementaux en termes de la recherche de solutions durables et d'engagement. Les réponses aux différentes questions ont permis une analyse approfondie des différents aspects de la Sécurité alimentaire et Nutritionnelle (SAN) en Haïti.

Cadre de référence

1- Enjeux nutritionnel : Eradiquer la faim et assurer la santé nutritionnelle de manière durable

> Quels sont les besoins alimentaires (Produits vivriers, protéines animales, fruits et légumes, etc) actuels de la population ?

> Comment combler les déficits actuels en matière de production ?

Pistes de réflexion : toutes les politiques/actions pour agir sur les contraintes à la croissance de la production alimentaire ?

> Comment organiser les industries de transformation pour répondre à ces besoins alimentaires ?

> Comment limiter ou contrer les variations saisonnières dans les disponibilités alimentaires ?

> Quels systèmes permettent de garantir la conformité aux normes de sécurité et de qualité des denrées ou des produits transformés ?

> Comment organiser la logistique de distribution ?

> Quelles sont les habitudes/préférences alimentaires de ménages ?

> Comment porter les ménages à changer d'habitudes alimentaires et quels sont les enjeux qui y sont associés ?

> Comment rendre accessibles les aliments produits aux groupes les plus vulnérables ?

2- Enjeu socioéconomique : Stimuler une croissance inclusive à partir des transformations structurelles de la chaîne d'approvisionnement alimentaire

> Comment développer l'industrie des intrants agricoles (machines et équipements ; fertilisants et pesticides et l'industrie d'équipements pour la

transformation (machines, outils, etc), les industries d'emballage ?

> Comment intégrer / connecter les

petites, les moyennes et les grandes entreprises dans la chaîne de distribution alimentaire ?

> Quelles politiques d'infrastructures de distribution (moyens de stockage/conservation, de transports ?)

> Comment stimuler les investissements privés (investissements locaux et investissements étrangers ? directs) dans la transformation structurelle de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ?

> Quelles politiques fiscales, commerciales et financières pour soutenir la transformation de la chaîne d'approvisionnement ?

> Quelles politiques de régulation compatibles à la transformation de la chaîne d'approvisionnement alimentaire (législation qui encadre la concurrence) ?

> Quelles politiques de formation professionnelle pour soutenir ces changements structurels ?

> Comment intégrer la problématique de genre dans la transformation de la chaîne d'approvisionnement ?

> Quelles politiques de protection sociales pour les travailleurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire ?

3- Enjeux environnementaux : Promouvoir des comportements responsables dans la transformation de la chaîne alimentaire

> Comment la dégradation de l'environnement et les changements climatiques affectent les systèmes alimentaires actuels ?

> Quelles politiques d'adaptation aux changements climatiques ?

> Quelles politiques de protection et de restauration des écosystèmes naturels ?

> Quelles normes environnementales qui régissent les comportements des acteurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement ?

> Comment protéger les groupes les plus vulnérables contre les effets des changements climatiques majeurs ?

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- Compromis
- ✓ Environnement et climat

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Les principaux résultats issus de la concertation au niveau de l'Artibonite se rapportent, en grande partie, à l'amélioration de la gouvernance (des systèmes alimentaires). Dès lors, la gouvernance apparaît comme un élément transversal, touchant à tous les volets de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Il conviendra donc de :

- ❖ Promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire à grande échelle afin de réduire les incertitudes dans le fonctionnement des différents systèmes.
- ❖ Comblent les gaps institutionnels et le manque de leadership administratif et technique des représentations départementales du MARNDR (Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural), et du MDE (Ministère de l'Environnement) afin de réduire le poids de la masse critique des produits alimentaires importés de la République Dominicaine, entraînant ainsi la démobilité progressive des agriculteurs.
- ❖ Réguler la question de la situation foncière en permettant aux agriculteurs de se regrouper en association afin d'augmenter rapidement la production et d'agir positivement sur la disponibilité alimentaire.
- ❖ Dynamiser le contrôle de qualité par la vulgarisation et la mise en application des lois existantes traitant des droits des consommateurs et par le déploiement d'inspecteurs qualifiés avec mission de faire respecter l'application effective des lois.
- ❖ Garantir la protection sociale des groupes vulnérables (handicapés, femmes seules, familles monoparentales pauvres, jeunes démunis, paysans sans terre et sans métier, les exclus en général), à travers des programmes de :

- protection et de sécurité sociale sur le moyen et le long terme,
- accompagnement de proximité allant de repas journaliers, de soins de santé gratuits, d'emplois temporaires et durables, jusqu'à la construction de centres collectifs d'hébergement, et la mise à disposition de terres de l'État à des groupes vulnérables pour l'agriculture, la mise en place de petites entreprises familiales et collectives.

Ce programme relèverait, au premier chef, du ministère des affaires sociales avec l'implication des autres structures étatiques, chacune en ce qui la concerne, ainsi que des collectivités territoriales et de la société civile au niveau local.

PISTES D'ACTION

<input type="checkbox"/>	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
<input type="checkbox"/>	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
<input type="checkbox"/>	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
<input type="checkbox"/>	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
<input checked="" type="checkbox"/>	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

<input checked="" type="checkbox"/>	Finance	<input checked="" type="checkbox"/>	Politique
<input type="checkbox"/>	Innovation	<input type="checkbox"/>	Données et preuves
<input type="checkbox"/>	Droits de l'homme	<input checked="" type="checkbox"/>	Gouvernance
<input type="checkbox"/>	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes	<input type="checkbox"/>	Compromis
<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 1/3

Modes de consommation et de production durables

L'augmentation de la production locale était au cœur du débat. Tous les participants ont manifesté le désir de voir le département Artibonite produire assez de riz et de légumineuses pour couvrir les besoins de l'ensemble du pays. Quoiqu'insuffisante, une certaine satisfaction a été enregistrée par rapport à la qualité de la production. En effet, les produits agricoles et animaliers haïtiens sont jugés meilleurs que ceux des régions environnantes en raison de l'utilisation limitée d'engrais chimiques. Toutefois, les producteurs doivent se méfier et exiger davantage d'encadrement de l'état haïtien afin de répondre efficacement à la demande de la population et autres.

Les participants ont abordé la question de la concurrence déloyale entre produits locaux et ceux importés. Ils estiment que beaucoup de changements verront le jour quand les droits des consommateurs seront respectés. Les pistes d'action ont été présentées sous forme de plaidoyer pour la mise en place d'une politique agricole avec disponibilité de semence à prix réduit et l'utilisation d'engrais biologique à grande échelle, la création de centres de semences au niveau local (sections communales), un système d'irrigation fonctionnel, un système d'irrigation à énergie solaire et la mise en place de crédit agricole répondant au besoin spécifique et tenant compte de chaque secteur de production.

En matière d'engagement, les participants estiment que la révision de la politique libre échange et le retour avec les magasins de l'état constituent des impératifs.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 2/3

Accessibilité à des aliments sains et nutritifs et à des moyens de subsistance équitables

Une synergie entre plusieurs ministères est à rechercher et/ou à mettre en place afin de garantir l'accessibilité de la population à des aliments sains et nutritifs. D'autres mécanismes de concertation doivent être aussi élaborés et mis en œuvre. Ces derniers doivent prendre en compte les niveaux de responsabilité absolue et ceux de responsabilité partagée. Il faut une adaptation du rôle de département de la santé avec une extension plus marquée sur le contrôle de la qualité des produits depuis la production de la semence, la conservation et la transformation des produits. Le Ministère de la Santé et de la Population (MSPP) devra orienter ses agents de santé communautaires vers la formation des producteurs ainsi que des consommateurs. Cette responsabilité sera partagée avec le Ministère de l'agriculture et du commerce.

Le MSPP devra lancer aussi une campagne nationale de sensibilisation sur la nutrition en impliquant surtout les femmes et les enfants d'âge scolaire. Cependant, la population doit faire preuve d'auto responsabilité face à son destin. Les diverses organisations présentes doivent assumer leur mission et leur rôle dans ce processus évolutif. Elles doivent développer la culture de résultats et veiller à s'acquitter correctement de leur mandat/mission. Tout ceci fait appel à un engagement politique pour la mise en place d'un système alimentaire tourné vers l'exportation beaucoup plus que vers l'importation, pour la disponibilité quasi suffisante de produits de qualité et même de produits bio, propres à la consommation, et la stabilisation des prix.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- Politique
- Données et preuves
- Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 3/3

Résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

Les systèmes alimentaires actuels sont loin de contribuer à une consommation et une production responsables. Certaines opérations et/ou certains comportements au niveau de la chaîne alimentaire constituent des freins à son expansion. De plus, la région de l'Artibonite dans sa structuration expose les citoyens à des risques de dangers de toutes sortes.

L'important est d'éveiller la conscience citoyenne de tout un chacun afin d'apporter sa contribution à l'évolution du pays. Il convient aussi d'adopter des décisions et d'opter pour des moyens forts afin de :

- Protéger l'environnement, par la valorisation des déchets c'est-à-dire le recyclage des déchets, notamment ceux en plastique pour la transformation en produits utiles et stimuler ainsi des revenus ;
- Etablir et mettre en œuvre un plan réaliste d'aménagement territorial ;
- Favoriser aux agriculteurs l'accès aux terres cultivables ;
- Définir des directives pour s'adapter aux problèmes liés au changement climatique ;
- Aménager de nouveaux sites de décharges ;
- Mettre en place des directives contraignantes interdisant la construction sur les pentes (mornes), sur le littoral et/ou à proximité des rivières ;
- Revenir avec les amendes, imposées suite au non-respect des normes établis.

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- Politique
- Données et preuves
- Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat

POINTS DE DIVERGENCE

Premier point de divergence : question de genre.

La question de genre a fait objet de divergence. Certaines femmes estimaient qu'elles étaient encore marginalisées et que des actions visant à promouvoir leur indépendance et à démontrer leur importance ainsi que leur place dans la société, étaient à mettre en œuvre. Pour d'autres, ce débat est révolu; en effet, il y a eu beaucoup d'acquis dans ce domaine. Il revient aux femmes de prendre leur envol et de se faire valoir.

Deuxième point de divergence : l'unité de vulnérabilité

La notion de groupes vulnérables (femmes, enfants handicapés...), pour certains participants, n'est pas bien appréhendée. Elle permet de concevoir et d'implémenter des projets spécifiques pour des cibles bien identifiés. Cependant, il existe un risque de biais car les participants pensent que cette stratégie, dans les systèmes actuels, invite à construire des groupes de vulnérables à vie. Il importe donc, à cette phase des débats, de définir des critères permettant de classer les personnes jugées vulnérables et d'identifier un processus de migration d'un individu vulnérable à un autre niveau, et vice versa. Cela incitera les gens (vulnérable un jour) à se prendre en charge. Les systèmes de protection sociale doivent donc être accessibles aussitôt que les critères de vulnérabilité sont remplis.

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Finance | <input type="checkbox"/> Politique |
| <input type="checkbox"/> Innovation | <input type="checkbox"/> Données et preuves |
| <input type="checkbox"/> Droits de l'homme | <input type="checkbox"/> Gouvernance |
| <input type="checkbox"/> L'autonomisation des Femmes et des Jeunes | <input type="checkbox"/> Compromis |
| | <input type="checkbox"/> Environnement et climat |